

**Offre de post-doc dans le cadre du projet ANBIOT (ANR JCJC)
Agriculture Nature et Biodiversité dans la Transition des socio-écosystèmes territoriaux**

Université de Tours / UMR CITERES / Equipe Date

Département de Géographie

Date du début du contrat : juin 2020

Durée du contrat : 12 mois renouvelables 6 mois)

OBJECTIFS DU PROJET DE RECHERCHE

Nature et agriculture sont deux catégories qui ont fondé la structuration de secteurs différenciés de politiques publiques, légitimant des interventions sur les territoires. Ces interventions relèvent de l'action publique ou privée, individuelle ou collective : elles sont guidées par des politiques à différentes échelles et elles se manifestent dans les périmètres et les institutions des collectivités territoriales (Melé et Larrue, 2008). Ces catégories semblent avoir évolué de manière parallèle pendant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Pourtant plusieurs signes manifestent une tendance à la perméabilisation de ces deux catégories. Dans les centres urbains, de nombreuses collectivités et des collectifs citoyens affichent des ambitions de renaturation de leur territoire dans un objectif socio-écologique (Cormier, 2015 ; Clayton *et al.*, 2017) et cela passe parfois par une réintroduction de l'activité agricole en ville (Bognon et Cormier, 2018 ; Torres *et al.*, 2018). Ces transformations sont concomitantes de l'essor, dans les sphères politiques et institutionnelles, de travaux scientifiques du tournant du 21^{ème} siècle, tant en sciences de la vie qu'en sciences sociales.

Ce contexte dévoile ainsi les signaux d'une transition socio-écologique en cours ou à venir dans laquelle la notion de biodiversité devient centrale dans les discours sur la nature et l'agriculture et les interventions territoriales qu'ils légitiment. Ces signaux renforcent la portée de l'agenda institutionnel de la biodiversité dans les territoires, d'autant plus qu'ils sont portés par des acteurs jusqu'alors peu considérés par les institutions dominantes (Morin *et al.*, 2016). Mais ils demeurent faibles car ils ne témoignent pas d'un bouleversement acquis le fonctionnement des territoires et du système d'acteurs en charge des questions environnementales. Les facteurs et les conséquences de cette transition sont l'objet de recherche du projet ANBioT. Nous nous focalisons en particulier sur le contexte français où des questions environnementales plus larges (alimentation, santé, qualité de vie, etc.) modifient les prérogatives des acteurs sur les territoires, et tendent à confirmer la convergence des catégories de nature et d'agriculture au motif d'agir positivement sur la biodiversité. Notre analyse se centre sur trois intercommunalités : le PNR du Luberon, l'Eurométropole de Strasbourg et le pays du Mans.

Références citées

Bognon S., Cormier L., 2018, « Agriculture urbaine et urbanisme : la terre et le faire, ce que cultiver la ville produit dans les espaces urbains », *Urbanités*, n°10, [en ligne](#).

Clayton S., Colléony A. Conversy P., Maclouf E., Martin L., Torres A.C., Truong M.X., Prévot A.C., 2017, « Transformation of experience: Toward a new relationship with nature », *Conservation Letters*, vol. 10, n°5, p. 645-651

Melé P., Larrue C. (dir.), 2008, *Territoires d'action : aménagement, urbanisme, espace*. Paris : L'Harmattan.

Morin S., Bonthoux S., Clergeau P., 2016, « Le paysagiste et l'écologue : comment obtenir une meilleure collaboration opérationnelle ? », *VertigO*, HS n°24, [en ligne](#).

Torres A.C., Prévot A.C., Nadot S., 2018, « Small but powerful: the importance of French community gardens for residents », *Landscape and Urban Planning*, n° 180, p. 5-14.

CONTENU DU POST-DOC

La personne recrutée interviendra sur trois volets de la recherche :

1. **Analyse des transformations organisationnelles récentes : politiques et initiatives locales de transition.** L'objectif de ce lot est de repérer localement les signaux faibles d'une transition socio-écologique qui serait marquée par une convergence des catégories de nature et d'agriculture. *3 mois en 2020*
2. **Étude de cas d'initiatives locales de transition.** Pour chaque étude de cas (2 par terrain d'études), il s'agira de comprendre l'antériorité et les origines de la démarche ; de décrire la nature et objectifs de l'initiative, le système d'acteur qui porte l'initiative, le fonctionnement local de la démarche et son insertion, son adéquation, ou les éventuels conflits qui animent les acteurs de la démarche vis-à-vis des acteurs publics locaux. Il s'agira ensuite de montrer le recoupement éventuel des catégories de nature et d'agriculture dans les démarches analysées, en prêtant une attention particulière à la mobilisation et à la mise en œuvre de la notion de biodiversité. *6 mois en 2020-2021*
3. **Analyse du renouvellement des expertises locales et de la gouvernance pour la transition.** L'objectif est de caractériser le renouvellement local des systèmes d'acteurs porteurs d'initiatives de transitions, pour monter en généralité sur leur gouvernance. *3-6 mois en 2021*

La personne recrutée doit être familière des méthodes classiques en sciences humaines et sociales (méthodes d'enquêtes, traitement des données statistiques locales, connaissances en représentations cartographiques appréciables, ...)

La personnes recrutée participera directement à la coordination de l'ANR ANBIOT avec les porteurs de l'équipe de recherche. Elle sera également co-responsable des stagiaires (niveau master) qui participeront au projet et les assisteront dans la réalisation des tâches de recherche. Elle pourra participer à des modules pédagogiques en lien avec le projet de recherche.

QUALITE EMPLOI

Statut exact figurant sur le contrat	Chercheur ou chercheuse en contrat post-doctoral
Profil recherché	<p>Sciences de l'environnement et de la société Sections CNU concernées : 04, 19, 23, 24 Sections CNRS concernées : 36, 39, 40, 52</p> <p>Compétences et connaissances nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement des collectivités - Engagement de la société civile dans les questions environnementales - Politiques de nature et d'agriculture (échelle nationale et infra) - Curiosité intellectuelle et sens critique : localiser, répertorier, analyser et critiquer les données - Travailler avec des partenaires de recherche académiques et non académiques (collectivités, associations, etc.) - Qualités rédactionnelles et de mise en forme de données de terrain -
Rémunération	Selon grille en vigueur
Remboursement des frais de transport domicile-travail	Oui à hauteur de 50 %

CONDITIONS TRAVAIL

Encadrement

La personne recrutée travaillera en partenariat étroit avec toute l'équipe de recherche, et sera encadrée par Laure Cormier (Université de Tours, UMR CITERES) et Sabine Bognon (MNHN, UMR CESCO).

Déplacements prévus

Montant : pris en charge par le projet de recherche

Mise à disposition du post-doc du matériel nécessaire à la réalisation du travail : ordinateur, poste de travail, logiciels, dictaphone, etc.

Modalités d'intégration prévues pour le post-doc au sein du laboratoire de recherche d'accueil

Adresse mail professionnelle, intégration aux listes de diffusion, présentation du Profil sur le site du laboratoire

Participation à la vie du laboratoire d'accueil (séminaires, etc.)

Accueil possible dans un des laboratoires partenaires du projet de recherche

Participation du post-doc à des congrès et autres formes de valorisation académiques

Montant : pris en charge par le projet de recherche

Le nom du post-doc figurera dans toutes les publications issues du travail du post-doc une fois le contrat terminé

RECRUTEMENT

Pièces nécessaires à la candidature	CV présentant les activités de recherche, d'enseignement et les autres activités collectives (4 pages maximum) Lettre de motivation (1 page) Propositions personnelles d'axes de recherches pour compléter l'équipe du projet (2 pages maximum) Liste des publications en rapport avec les thématiques du projet ANBIOT
Processus de recrutement	30 avril : date limite de réception des candidatures à adresser à laure.cormier@univ-tours.fr et sabine.bognon@mnhn.fr 18 mai : entretien avec les candidat.e.s pressenti.e.s - à l'UMR CITERES ou au MNHN, de visu - à distance en visio-conférence NB. Pas de prise en charge des frais en cas de déplacement des candidat.e.s